

FRANCE MAYOTTE

Edition FMM N°2543 du mercredi 27 octobre 2021

MATIN



Santé : prise en charge
Des Evasans décriées
qui demeurent
pourtant essentielles



AUDIM

AUSTRAL DISTRIBUTION MAYOTTE

06 39 69 75 74

VOTRE PARTENAIRE EN ÉQUIPEMENT DES MÉTIERS DE L'ALIMENTATION



Lila

L I N G E R I E

RUE DU COMMERCE MAMOUDZOU

En face de l'hôtel Maharajah

DE LUNDI A SAMEDI 8H30-17H



Lila
LINGERIE



SANTÉ : L'ARS FAIT LE POINT SUR LE DISPOSITIF D'EVASAN Les évacuations sanitaires permettent de sauver des vies tout au long de l'année



Révélatrices des manques en matière de prises en charge médicale à Mayotte, les évacuations sanitaires sont parfois décriées. Pourtant, elles jouent un rôle fondamental et permettent de sauver des vies. Souvent méconnu, le dispositif fait aujourd'hui l'objet d'une communication de l'ARS.

L'évacuation sanitaire, communément appelée Evasan, a été mise en place par un décret du 3 septembre 2004 portant application de l'Assurance Maladie à Mayotte. Elle est offerte à l'assuré social dont le diagnostic, le traitement ou le suivi thérapeutique ne sont pas réalisables à Mayotte. Il existe au CHM un service qui organise la prise en charge médicale hors de l'île. Le personnel de ce service s'occupe de la prise en charge administrative et logistique en collaboration avec le service des prestations maladie de la CSSM. En cas d'urgence, l'évacuation sanitaire est immédiate, sans attendre l'avis de la commission médicale qui validera par la suite. Hors cas d'urgence, tous les médecins libéraux et praticiens hospitaliers peuvent formuler une demande d'évacuation sanitaire. Les demandes sont traitées par la Commission Médicale des Evacuations sanitaires (CMES) où siègent plusieurs médecins de l'hôpital, le médecin conseil de

la CSSM et de l'ARS.

Une décision médicale partagée

La CMES se réunit une fois par semaine. Elle atteste de la nécessité médicale du transfert et donc de sa prise en charge financière à 100% par la CSSM. La commission peut donner un avis favorable, ce qui est majoritairement le cas. Néanmoins, ses membres peuvent aussi valider un accord partiel dans le cas où la personne souhaite une prise en charge en métropole alors que les soins sont réalisables à la Réunion. Enfin, un avis défavorable est donné dans de rares cas. Les refus doivent d'ailleurs être motivés. Ils sont généralement liés au fait que les soins prescrits sont réalisables à Mayotte dans des délais raisonnables. Le refus peut aussi intervenir dans des situations de non-respect de la procédure d'accord préalable ou s'il est possible de recourir préalablement à un avis spécialisé qui est accessible à Mayotte.

En cas de refus, le patient peut demander dans un délai de deux mois, à la direction générale de la CSSM de réexaminer la gestion administrative de son dossier. En cas de maintien du rejet, il peut déposer un recours auprès de la commission de recours amiable.

Pierre Bellusci

Quelle prise en charge en cas d'Evasan?

C'est la CSSM qui prend en charge les frais liés à l'Evasan. En cas de décès, cela va jusqu'au rapatriement du corps. S'agissant du transport, dans 90% des cas, la prise en charge est réalisée via l'avion sanitaire du CHM, donc gratuite pour les patients. Pour les evasans réalisées via des vols commerciaux, c'est la CSSM qui prend en charge les frais de transport pour les assurés sociaux. Les mineurs peuvent être accompagnés d'un parent dont le transport est pris en charge en intégralité. Les majeurs, même très ma-

lades, ne sont pas accompagnés, sauf décision médicale de la CMES. Si un membre de la famille souhaite être là, son billet sera à sa charge. Les assurés sociaux dits « autonomes » doivent eux avancer tous les frais et se font rembourser ensuite par la CSSM. Quant aux non-affiliés sociaux, ils bénéficient également d'un transfert sanitaire gratuit pour raisons de santé. À leur arrivée à La Réunion, les soins médicaux sont pris en charge par l'aide médicale d'Etat. Un dispositif dont Mayotte reste toujours privée.



Le recours à l'Evasan en quelques chiffres

En 2019, sur 1551 demandes d'EVASAN, il y a eu 1250 avis favorables, 64 accords partiels, 148 reports, 69 refus et 20 patients qui n'ont pas été évacués, pour des raisons inconnues ou personnelles. En 2020, ce sont 1141 patients qui ont cette fois été évacués au départ de Mayotte dont 321 transports en civière. Seuls 61% des patients étaient affiliés à la CSSM. Dans 29% des cas, il s'agissait de

mineurs. 1058 transferts ont été réalisés vers la Réunion contre 78 transferts vers la métropole. En effet, pour certains soins très spécialisés, comme par exemple pour la chirurgie cardiaque infantile, les patients sont directement évacués vers la Métropole pour y être traités. À noter que 5 transferts vers les Comores ont également été effectués l'année passée.



DÉLINQUANCE : DES TRANSPORTEURS ENTRE RÉSIGNATION ET PATIENCE

Une reprise des transports scolaires qui s'est déroulée sous l'égide du contrôle

Transports

Ce lundi 25 octobre, en plus de marquer la rentrée scolaire, était aussi le jour de reprise du travail des transporteurs scolaires, après de longues semaines de droit de retrait. Et si les forces de l'ordre étaient présentes en masse, un nouvel incident est venu marquer l'esprit des transporteurs scolaires.

C'est un vaste dispositif que celui déployé par la gendarmerie, en coordination avec la police, pour mailer le territoire et sécuriser les allées des bus scolaires. Plus de 110 gendarmes mobilisés chaque jour mais aussi un grand nombre de contrôles à l'entrée des établissements et dans les bus... Toutes forces confondues, pas moins de 83 bus ont été contrôlés,

pour 3193 élèves. Du côté de la zone police, la mobilisation est également massive. Des dispositifs de médiation composés des services civiques et des réservistes à proximité des établissements, mais aussi une articulation entre la police municipale et la police nationale, avec des véhicules de compagnie d'intervention engagés de manière dynamique et statique sur les points de difficulté. Pour la police municipale, ces points, bien qu'évolutifs, se situent au niveau de Baobab et de Doujani.

Au sein des dispositifs de médiation, l'on compte les effectifs de la police nationale, et les médiateurs citoyens pilotés par la préfecture, via des associations comme Action coup de pouce et Mlézi Maoré. A cela se rajoutent les dispositifs de médiation de



Transdev sur différents points. Un dispositif de contrôle conjoint était en place dès 5 heures du matin à Tsoundzou, lequel n'aura pas conduit à des interpellations. Néanmoins, le caillassage d'un bus scolaire a tout de même eu lieu à Tsoundzou, plus tard dans la journée. Un événement auquel les transporteurs, selon Djoumoi Siaka du syndicat FO-Transport, s'attendait. Il

explique que nul au sein des transporteurs n'ignore cette situation, oscillant entre résignation et patience. Néanmoins, ces derniers semblent bien décidés à tenir bon quoiqu'il advienne, et ce jusqu'au 2 novembre prochain. « Quels que soient les caillassages, nous allons résister, mais à partir du 2 novembre, s'il y a un seul caillassage dans le réseau, on s'arrête tous ». « On savait que ça allait conti-

nuer, continue le syndicaliste, ça ne nous effraie pas, on est plus que vigilants et on multiplie encore nos vigilances ». Ainsi, il nous confie que l'heure est à l'anticipation d'un préavis de grève, au cas où à partir du 2 novembre, la situation venait à dégénérer une fois encore. Les choses pourraient donc encore se compliquer d'ici peu de temps...

Mathieu Janvier

Trois interpellations ont eu lieu après le caillassage d'un bus à Tsoundzou

Si la rentrée scolaire s'est globalement déroulée calmement en zone gendarmerie, il n'en a pas été de même dans le grand Mamoudzou. Ainsi à 17 heures les effectifs de la compagnie d'intervention alors en sécurisation statique au Hub du lycée Polyvalent de Kawéni, sont pris à parti. Une bande de jeunes lancent des projectiles sans faire de dégâts ni de blessés, tentant brièvement de barrer la

route au moyen de quelques palettes. Dépêchée sur place, la BAC a rapidement interpellé l'un des lanceurs de pierres désigné par les effectifs de police attaqués.

Puis les choses s'apaisent dans la zone, et c'est à Kwale qu'elles dégèrent encore. L'on y signale alors l'attaque d'un bus transportant plus d'une trentaine d'élèves au sortir du village direction Dembeni. Le véhicule a ainsi reçu

deux projectiles, aux pare-brises avant et latéral. Les effectifs rapidement arrivés sur place feront venir les pompiers au cas où, même si aucun blessé n'est à déplorer. Néanmoins selon la police, le conducteur du bus aura été très choqué. Des effectifs ont également été envoyés à l'arrêt de bus de Doujani pour rassurer les parents dans l'attente de leurs enfants. Par la suite, des effectifs de la BAC et du



GSP ont pu procéder à l'interpellation de trois individus suspects, lesquels étaient immédiatement placés en

garde-à-vue. En somme, une rentrée scolaire comme les autres dans le 101ème département...

ENVIRONNEMENT : ESTIMER LES EFFECTIFS D'UN VOLATILE MONDIALEMENT MENACÉ

Un protocole optimisé pour faire le suivi du crabier blanc de Mayotte

Biodiversité

Gepomay continue de surveiller et protéger les différentes espèces d'oiseaux menacés à Mayotte. Parmi celles-ci, le crabier blanc, un animal menacé d'extinction. Cette année, l'association améliore les protocoles de recensement de sa population afin d'améliorer toujours sa protection.

Cela fait déjà depuis 2015 que Gepomay suit de près les populations du crabier blanc, ce petit héron ne vivant que sur 4 îles du globe, et dont Mayotte abrite 40% de la population. Des colonies installées dans des zones peu accessibles par l'homme que l'association de protection s'emploie à détecter via des vols en ULM ou par drones, afin de suivre les effectifs de population. Mais la détection de ces oiseaux passe par un certain nombre de

questionnements, comme les heures où les individus sont présents sur le nid, si ces nids appartiennent bien à des crabiers blancs et non des hérons garde-bœufs, si le comptage des nids est exhaustif, comment prendre en compte les biais liés à la détection, etc...

Autant de préoccupations qui ont conduit le Gepomay à améliorer ses méthodes de suivi de l'espèce dans le but d'obtenir un indicateur toujours plus fiable. Une nouvelle étude a donc été menée pour optimiser la détection, de procéder au suivi aux bonnes heures, de faire le bon nombre de détection dans la saison pour une probabilité maximale des individus. Ainsi, le premier repérage se fait en ULM avec les Ailes de Mayotte, où il s'agit d'identifier les nids. Puis, c'est au drone avec leur partenaire Drone Go que les équipes de Gepomay procèdent au re-

Photo : Gepomay



censement. Un suivi qui se fait uniquement pendant la saison de reproduction laquelle commence au mois de septembre.

ainsi, cinq colonies de crabiers blancs ont pu être repérées cette année durant le pic de reproduction de l'espèce. Par la suite d'autres survols vont permettre de détecter les juvéniles, avec un drone désormais situé 15 mètres au-dessus du nid, contre 10 mètres les années

précédentes. Une modification qui a le double avantage d'éviter le dérangement des oiseaux, ainsi que de diminuer le nombre de photographies aériennes à traiter. Un suivi effectué par Gepomay avec l'accompagnement du Centre d'Écologie Fonctionnel et Evolutif (CEFE) de Montpellier, lequel a procédé à une analyse par Capture-Markage-Recapture (CMR) sur les nids des Crabiers blancs,

une façon de photographier les nids régulièrement pour les pointer, les marquer et les compter par photomontage.

La protection des crabiers blancs continue donc, et s'avère plus indispensable que jamais pour la biodiversité, et cela prend d'autant plus d'ampleur lorsque l'on sait que le volatile est classé comme en danger critique d'extinction.

Mathieu Janvier

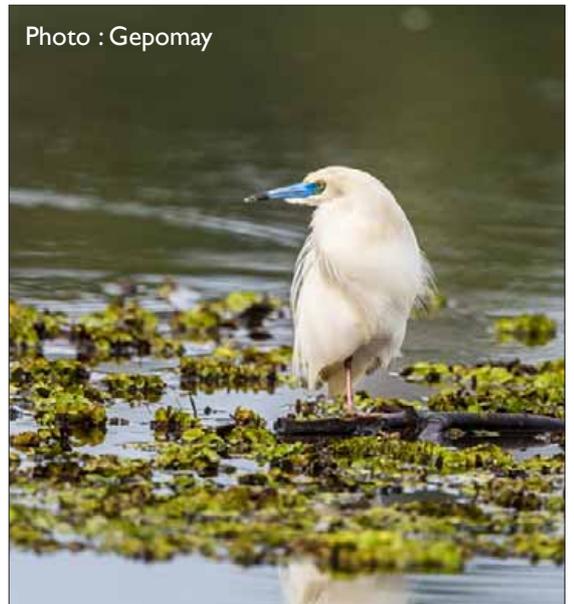
Un plan national d'action pour financer le suivi des crabiers

S'il est une chose que l'on ne peut remettre en question, c'est le caractère coûteux des dispositifs de suivi des crabiers blancs : des vols réguliers en ULM, le travail d'un prestataire pour les vols de drone répétés... D'où viennent ces fonds ? Le Gepomay travaille avec la DEAL depuis 2013 sur la protection du crabier. Ainsi en 2018, un plan national d'action a

été monté avec la DEAL en faveur du crabier blanc, et débuté en 2019. Dans le cadre de ce plan, un financement européen a pu être obtenu avec le LifeBiodivom, un projet qui contribue à la protection de 5 espèces animales mondialement menacées, au sein de 5 territoires d'outre-mer, à l'instar de La Réunion, Saint-Martin, la Martinique et la Guyane. Un

vaste financement de plusieurs millions sur 5 ans, de 2018 à 2023, également accompagné par des fonds du conseil départemental de Mayotte, ainsi que des fonds de l'Office Français de Biodiversité. Des subventions qui permettent à Gepomay de continuer le suivi et la protection de cette espèce aussi menacée...

Photo : Gepomay



CCI : LES ÉLECTIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE COMMENCE AUJOURD'HUI

La liste « Alliance pour le développement » veut intensifier le rythme des réformes

Elections

Les 10 268 chefs d'entreprise inscrits à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte vont pouvoir voter par internet jusqu'au 9 novembre prochain, 33 sièges sont en jeu.

C'est Ali Hamid qui emmène la liste « Alliance pour le développement », le Président sortant ambitionne de repartir avec la moitié de son équipe. Les 17 nouveaux venus ne sont pas des néophytes, ce sont des proches qui participent aux travaux de la CCI depuis quelques temps et qui en connaissent les modes de fonctionnement, ils seront donc opérationnels très vite et ce sera nécessaire pour pouvoir adresser

tous les projets que le candidat et son équipe comptent mettre en place. Il y a d'abord la poursuite des projets en cours en partenariat avec le CD976 comme l'amélioration des dessertes aérienne et maritime dans la zone pour permettre plus de frets pour les entreprises, il y a aussi la question de la coopération régionale avec les pays voisins. Avant le confinement, des initiatives avaient pu être initiées avec Madagascar en matière de développement agricole, il faudra reprendre le dossier.

La liste ambitionne aussi de renforcer encore plus l'accompagnement au développement des entreprises et les services qui leur sont proposés à travers notamment la création de nouvelles

structures : hôtels d'entreprises, technopole ...

Les travaux des pontons de plaisance devraient commencer d'ici peu, l'équipe une fois élue s'attachera non seulement à augmenter le nombre de bateaux mais aussi à faire la promotion de la destination dans les salons professionnels nautiques.

Le développement des compétences des chefs d'entreprises et des salariés ne sera pas laissé de côté et bénéficiera de plus de moyens encore. Un programme bien fourni pour une équipe expérimentée

Anne Constance Onghéna



« La fraude n'est pas possible pour le scrutin de la CCI »

Le vote qui commence ce jour inquiète une partie des challengeurs et notamment sur les possibilités de faire voter des entreprises qui n'auraient pas pu récupérer leurs codes pour voter. Les organisateurs du scrutin rassurent « la fraude ne semble pas possible, car en plus des codes qui sont présents dans les courriers et mails, avant de voter l'électeur devra se faire envoyer un code de sécurité par SMS. CCI-France, qui supervise le scrutin, a organisé des alertes : si un même numéro de téléphone est utilisé plusieurs fois CCI France posera les questions pour comprendre ». Donc que les chefs d'entreprise soient rassurés, tous les cas de figure pour prévenir de l'insincérité du scrutin ont été envisagés.

KISBEE & STREET ZONE 50cc 2T



PEUGEOT
SCOOTERS

MAYOTTE SCOOT VOUS OFFRE

- la Carte grise
- + 1 Casque Jet
- + 1 Paire de gants
- + 1^{ère} révision
- + Garantie 2 ans *

BIENTOT
DISPONIBLE



MOTION & EMOTION



ZI KAWENI - Immeuble CAF
contact@mayotte-scoot.fr / 0269 62 67 48

ÉDUCATION : LE SYNDICAT ESPÈRE DU CONCRET QUANT À DEUX REVENDICATIONS PHARES

Le Snuipp-FSU publie son intention de grève illimitée pour le 9 novembre prochain

Social

Après plusieurs interventions médiatiques sur le sujet, le Snuipp-FSU Mayotte revient à la charge en diffusant une intention de préavis de grève illimitée à la date du 9 novembre prochain. En question, le manque de concret quant à deux revendications majeures.

Si la liste des revendications syndicales dans le premier degré s'est bien amenuisée depuis la mise en place du rectorat de plein exercice, il en est deux qui restent encore et toujours sur la table : l'indexation des salaires et leur alignement sur ceux de La Réunion, et la reprise en compte de l'ancienneté générale de service des anciens instituteurs de la DGM. Or, selon Rivalalala Rakotondravelo, secrétaire départemental du syndicat à l'origine de ce mouvement

social à venir, les choses n'avancent pas. Le syndicaliste explique une fois de plus que contrairement aux nombreuses annonces du rectorat, le concret n'est pas encore au rendez-vous. « Il nous avait informés qu'il y allait avoir des annonces au niveau ministériel sur ces points et depuis le mois de juin, il nous l'a répété en août, en septembre, en octobre... Cela fait déjà trois mois que nous attendons quelque chose qui n'arrive pas ». Or, pour éviter la grève illimitée annoncée par le syndicat, « il va falloir que les engagements du rectorat soient respectés ». « On ne demande pas la lune, reprend Mr Rakotondravelo, on veut des réunions qui parlent du concret, des conditions, des modalités, un calendrier... Jusqu'à présent ce ne sont que des paroles, j'ai l'impression qu'on nous fait



tourner en bourrique ». Y aura-t-il alors un mouvement de grève illimitée ? Cela semble encore peu probable à ce jour. Le syndicaliste rappelle que sa communication n'est pour l'instant qu'une notification d'intention de préavis de grève. « Depuis la loi de 2007, quand un syndicat du premier degré envoie cela, les deux partis sont obligés de se retrouver pour négocier. Jusqu'à présent on

n'a pas été contactés là-dessus ». C'est après cette potentielle réunion que, si le désaccord persiste, le préavis sera déposé, quelques jours en amont de la date du 9 novembre. Pour le moment, aucun autre syndicat n'a rejoint le mouvement, mais le secrétaire départemental du Snuipp-FSU explique qu'ils vont « prospecter ». A noter toutefois que la semaine prochaine, le rectorat et

les organisations syndicales se rencontreront à l'occasion d'un comité technique, où il va sans dire que ces sujets seront évoqués par les syndicats. Un sujet latent et récurrent qui va de pair avec les spécificités du territoire face auquel le syndicat entend bien insister. Mais ces mesures ne seront pas si simples à mettre en place...

Mathieu Janvier

« Au-delà des slogans, il faut trouver des équilibres » selon le recteur Gilles Halbout

Interrogé sur le sujet de cette potentielle grève à venir, le recteur de Mayotte explique que les revendications des syndicats sont loin d'être mises de côté. Des sujets sur lesquels le rectorat continue à travailler, même s'ils s'avèrent loin d'être simples : passer à un alignement direct impliquerait un déséquilibre, par exemple. « On n'arrête pas les avancées, il reste ces deux gros dossiers qui ne sont pas faciles, parce qu'il faut rattraper

les spécificités du territoire. De COM, nous sommes passés à une phase intermédiaire entre COM et département, il faut qu'on garde la spécificité des primes d'activité pour continuer à faire venir les collègues des autres départements, et de l'autre qu'on ait aussi des mesures de stabilisation pour garder les collègues qui y sont. Nous sommes sur une ligne de crête où il faut qu'on continue à jouer l'attractivité en travail-

lant aussi sur la stabilisation » explique Gilles Halbout. Le recteur assure avoir une « oreille attentive » sur ces « situations particulières », mais il faut « trouver des mesures adaptées qui méritent un peu plus de temps ». Et ce tout en rappelant les revalorisations « sonnantes et trébuchantes » du Grenelle de l'éducation notamment pour les débuts de carrière : « toutes les catégories de personnel ont bénéficié de mesures



fortes, il reste les particularités de Mayotte je ne le nie pas, mais ce serait quand même dommage qu'on ne parle pas de tout ce qui se passe en ce moment. » En bref, des

sujets à propos desquels le rectorat ne nie pas la légitimité, mais « il faut comprendre que les choses avancent, et que ça prend encore un peu de temps. »

CULTURE : UNE WEB-CONFÉRENCE POUR SOUTENIR LES JEUNES TALENTS MAHORAI

La délégation de Mayotte à Paris met à l'honneur la littérature mahoraise

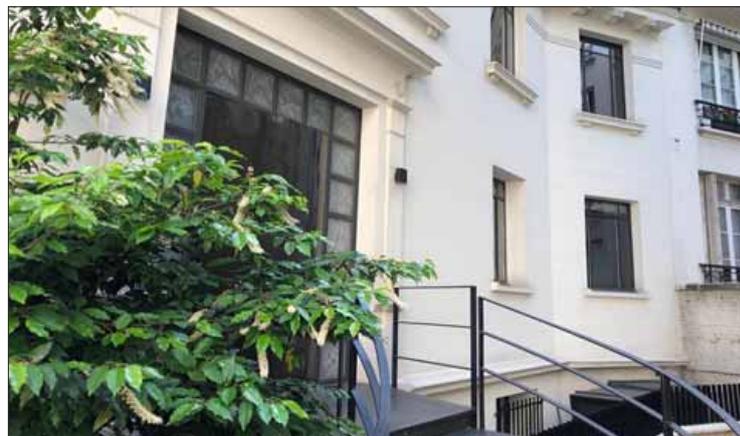
Concours

Le 28 octobre, la délégation de Mayotte à Paris organise une web conférence pour mettre à l'honneur la littérature mahoraise. Un événement qui sera l'occasion de faire intervenir des personnalités mahoraises, mais aussi de récompenser les lauréats du concours « Nouvelles de l'île au lagon ».

Bien qu'encore trop peu médiatisée, la littérature mahoraise s'immisce peu à peu dans le paysage culturel local. En novembre 2020, la Délégation de Mayotte à Paris lançait le concours « Nouvelles de l'île au lagon », un concours d'écriture mettant

Mayotte à l'honneur : où comment raconter Mayotte à partir des thèmes de la mer, de la terre et de la culture. Pas moins de 13 candidats ont donc pu soumettre leurs copies à un jury composé de cinq étudiants de troisième cycle.

Cinq gagnants ont finalement été retenus après une délibération au mois d'août, et ce sont ces lauréats que la DMP entend maintenant récompenser via une web-conférence qui se déroulera le 28 octobre prochain, à 17 heures (heure de Paris). Une remise de prix qui s'organisera via un événement original : une émission télévisée en ligne diffusée sur les réseaux sociaux, laquelle fera intervenir



différentes personnalités de la littérature mahoraise, à l'instar de Nassur Attoumani et Nassuf Djailani, Sophia Rakotomalala, Salim Hamada, Mr Al-laoui Askandari, etc...

L'occasion de soutenir les jeunes talents mahorais mais aussi de

proposer de la matière écrite sur un territoire traditionnellement régi par l'oralité. Une façon de promouvoir la littérature locale mais aussi d'encourager les jeunes à exprimer leur créativité autour d'une discipline centrale, qui ne jouit encore que d'un trop

faible écho, pourtant injustifié face au potentiel réel des jeunes mahorais.

Les inscriptions au webinaire doivent se faire en ligne, à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3xHxgRr>
Mathieu Janvier

Des ateliers pour en finir avec les brûlis et les défrichements

Hier matin s'est tenu un atelier "communication et sensibilisation" à la mairie de Ouangani. Organisé par le CCEEM et la FMAE, ce type de rencontre vise à préparer un séminaire qui se tiendra le 8 décembre prochain avec pour thème : le brûlis et le défrichement des milieux naturels de Mayotte. Trois autres ateliers ont vu ou vont voir le jour. Un premier pour faire le diagnostic de la problématique, un second lié à la surveillance et la police de l'environnement et un troisième sur la replantation et la protection du sol. À chaque fois, sont rassemblés autour d'une table les services du CD976 comme la DDDE (direction de l'environnement et du développement durable), la DRTM, la DEAL, l'ONF, le monde associatif ou encore la DAAF. Hier, il était question de trouver les leviers qui vont permettre de changer les comportements.

Quelle communication et sensibilisation pour quel public sur quelle période à quel endroit ? Quel message, avec quel support, avec qui, quoi, comment... ? Autant de questions qui ont été posées aux acteurs présents. Selon, Attoumani Harouna, président de l'association « Protection Ya Oulanga », les agriculteurs, la population mais aussi les aménageurs sont ciblés. En effet, le Conseil départemental, les communes ou encore la DEAL sont aussi responsables de certaines atteintes à l'environnement. C'est notamment le cas lorsque des travaux qui obligent à couper des arbres sont réalisés en pleine saison des pluies. L'eau n'est alors plus retenue et la terre se transforme en boue qui termine bien souvent sa course dans le lagon. Un exemple parmi d'autres qui prouve que des efforts doivent être faits à tous les échelons de la société pour en finir avec la destruction irréfléchie des milieux naturels.



Hôtel Caribou
Mayotte

RESTAURANT OUVERT TOUS LES JOURS
MIDI ET SOIR

02 69 61 14 18

Carte du restaurant
sur QR code gratuit

POLITIQUE : QUAND LA QUESTION DE L'ALLIANCE AVEC ZEMMOUR DEVIENT GÊNANTE ...

Le représentant de Marine Le Pen en campagne à Mayotte pour les présidentielles



Le coordinateur de la campagne de Marine Le Pen, André Rougé est présent à Mayotte pour battre la campagne pour la candidate du Rassemblement National. Il était sur le plateau de Patrick Millan ce matin et a pu faire le point sur l'éventuelle alliance avec Eric Zemmour

En métropole, les sondages se succèdent et démontrent que la compétition entre Marine Le Pen et Eric Zemmour fait rage. Elle a déjà déclaré sa candidature, lui pas encore. Marine Le Pen a poli son image et l'image de son parti, certains diront qu'elle l'a polissé. Eric Zemmour, quant à lui, tient un discours qualifié de « cash » qui selon certains vient séduire les électeurs les plus à la droite de la droite, les anciens partisans de Jean Marie Le Pen en quelque sorte. Bref Zemmour chasse sur les terres des nationalistes et des souverainistes et ne s'en cachent pas.

La question d'un rapprochement entre les deux candidats se posent. En cas d'alliance, le cumul des intentions de vote pourrait placer en tête ce candidat dès le premier tour en avril du scrutin présidentiel, rebattant ainsi les cartes.

Sauf que cette possible alliance pose problème au Rassemblement National s'agissant de l'Outre-Mer et de Mayotte en particulier. Les départements d'Outre Mer aiment Marine le Pen et ces derniers lui rendent bien, surtout Mayotte. C'est dans notre département que le meilleur score du scrutin européen a été enregistré notamment à Boueni.

Sauf que Eric Zemmour a dit le 31 octobre 2019 « Mayotte appartient aux Comores c'était une erreur d'intégrer Mayotte à la France. » Eric Zemmour a aussi affirmé à plusieurs reprises que

l'Islam n'était pas compatible avec la République.

Comment Marine Le Pen, qui s'est déclarée mahoraise, pourra lors de sa campagne expliquer une éventuelle fusion avec Eric Zemmour aux mahorais ? Elle risque de perdre des voix qu'elle a mis beaucoup d'énergie à gagner.

Au micro de Patrick Millan, André Rougé a été mis en difficulté par la question. Que répondre ? Que l'outre-mer n'était pas le terrain de prédilection de Eric Zemmour ; un peu court comme raisonnement, le coordinateur de la campagne de la candidate du Rassemblement National a aussi rappelé les promesses de campagne : supprimer le droit du sol, donner une priorité aux français dans les logements, supprimer aussi toutes les allocations et prestations sociales pour les étrangers.

Sauf que la question de l'outre-mer est centrale : 97% de la zone économique exclusive de la France provient de ses territoires d'Outre-Mer. La présence de Mayotte confère une position dominante dans l'Océan Indien et dans le canal du Mozambique, où l'entreprise française TotalEnergies a des intérêts économiques majeurs. Les réserves d'hydrocarbure font de cet espace une zone ultra stratégique ... La France y est présente, grâce à Mayotte. Est-ce à dire que Eric Zemmour sera contraint de faire amende honorable ?

Ou bien pour gagner des suffrages en métropole, le Rassemblement National met un mouchoir sur les enjeux de l'outre-mer et donc ses électeurs ?

La réponse ne se fera pas attendre : dans quelques semaines maintenant les uns et les autres du camp Le Pen au camp Zemmour auront à se positionner ...

Anne Constance Onghéna

Le gendarme du paysage audiovisuel vient de rappeler les règles du jeu de la campagne présidentielle

Comme pour chaque élection, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel fixe les règles du jeu des prises de parole politique dans les médias et s'assure que celles-ci sont respectées. Ce dernier vient de rappeler aux médias mahorais quelles étaient les règles du jeu s'agissant de la campagne présidentielle. Celle-ci est donc lancée de manière plus claire même si les règles qui s'appliquent ont été arrêtées par la délibération no 2011-1 du 4 janvier 2011.

Les principes clés sont logiques : s'agissant des actualités relatives à l'élection, celles-ci doivent être diffusées sans être dénaturées ou sorties de leur contexte, le libre accès aux candidats ou à leurs représentants

aux médias doit être facilité par souci d'égalité entre les temps de parole consentis à chacun.

Bien évidemment, la propagande électorale par les médias est interdite, les médias devant se faire le relais des prises de position et événements relevant de la campagne et ne pas faire campagne.

Les débats ou prises de parole des candidats sur les ondes doivent également être accessibles par tous les moyens disponibles pour les personnes sourdes ou malentendantes. Lorsque la campagne entrera sans sa phase officielle, on parlera d'égalité dans les temps de parole des différents candidats admis à concourir.



FRANCE MAYOTTE
MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

• **Directeur de l'information Kwézi :** Pierre Bellusci

Mail : bellusci.pierre@orange.fr

kweziv976@gmail.com

• **Rédacteur en chef :** Anne-Constance Onghéna

Mail : Aco.kwezi@gmail.com

• **Rédacteur en chef adjoint :** Mathieu Janvier

Mail : matjanvier95@gmail.com

• **Secrétaires de rédaction :** Léonard Odier

Samuel Boscher

• **Adresse :** Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258

- 97600 - Mamoudzou

• **Portable :** 06 39 27 70 90

• **Contact publicités :**

Sophie Huvet

Portable : 0639 69 12 10

Mail : shc.mayotte@gmail.com

sandrine.france.mayotte@gmail.com

• **Contact annonces légales :**

sandrine.france.mayotte@gmail.com

• **Mail :** patrick.millan976@gmail.com

• **RCS Mayotte :** N°14 921/2010

• **CNIL N° :** 1426774

• **N°ISSN :** 2108-6931

• **Date de 1ère parution :** 10 mai 2010

• **Périodicité :** quotidien d'information générale

• **Imprimeur :** Imprimah - RN1Mayotte - 97 600 Mamoudzou

• **Immatriculation CPPAP :** 0919 1 92453



➤ Mouslim
Abdourahamane,
Maire de Bouéni

L'HEURE POLITIQUE

Portrait politique

*Présenté par
Anne-Constance Onghena*

VENDREDI
29
OCTOBRE
19H30

Annonces légales

Offre d'emploi

Conseil & Audit MOI

Cabinet d'expertise comptable, recherche un gestionnaire de paie

Il/Elle effectuera le recueil et le traitement des informations sur les salariés.

Il/Elle établira la paie, traitera les éléments destinés aux organismes extérieurs.

Il/Elle a des connaissances sur la législation sociale en général et des règles spécifiques à Mayotte.

Il/Elle a un DUT gestion des entreprises et des administrations ou un BTS comptabilité et gestion des organisations.

- Lieu de travail : MAMOUDZOU
- Type de contrat : Contrat à durée indéterminée
- Salaire : à convenir selon profil
- Formation : Bac+2 ou équivalent Comptabilité Exigé ou DUT gestion des entreprises
- Maîtrise des logiciels spécifiques de paie (quadrapaie apprécié)

Envoyez CV+lettre de motivation par email :

henri@cabinet-moi.com

Poste à pourvoir rapidement

Offre d'emploi



L'entreprise TETRAMA EXPLOITATION recrute un DIRECTEUR D'EXPLOITATION F/H

Depuis 1988, date de création de la société, nos principales activités sont : les travaux publics (terrassment, voiries, réseaux divers), les transports de matériaux et de matériels, la gestion et la valorisation des déchets inertes et déchets verts.

Placé(e) sous l'autorité des Gérants, vous serez responsable de l'activité production à l'exception de la partie Atelier de la société. Vous devrez encadrer les équipes composées notamment de : Conducteurs de Travaux, Chefs de chantier, Chefs d'équipe, Responsable Administratif & Travaux, Géomètre-Topographe etc.

Vos missions principales seront :

- La démarche commerciale et l'étude des prix ;
- La gestion des budgets et contrats en accord avec la direction ;
- L'organisation, le pilotage du planning et la coordination des moyens humains et matériels.

De formation ingénieur en Travaux Public ou Génie Civil, vous justifiez d'une expérience d'au moins 10 ans sur un poste similaire. Vous êtes reconnu(e) pour : votre approche commerciale, votre sens développé de la gestion, votre capacité à vous organiser et à organiser le travail des équipes. En vrai meneur/meneuse d'hommes, votre sens relationnel vous permettra de fédérer les équipes afin d'atteindre les objectifs fixés. Entrepreneur dans l'âme, réactif(ve) et passionné(e), vous devrez être capable d'aller à l'essentiel et de rendre compte de vos activités. Enfin, votre forte capacité d'adaptation vous permettra de faire face à de nombreux imprévus.

Adressez-nous votre candidature à l'adresse recrutement@groupe-tetrama.fr à l'attention de Jennifer BARRIERE – Responsable RH.

Offre d'emploi



La société ZAUTO, concessionnaire automobile, recrute un Technico-commercial engins TP F/H pour sa branche Basalte – location & vente d'engins TP

Sous l'autorité du Directeur, vous aurez la charge de :
Gérer le développement et la gestion du portefeuille clients ;
Rendre visite aux clients afin de leur faire connaître l'étendue de la gamme ;
Identifier leurs besoins ;
Prospecter et identifier de nouveaux clients.

Vous anticipez et analysez les besoins des clients pour leur proposer une offre adaptée en vente ou en après-vente conforme aux objectifs commerciaux de la société. En outre, vous assurez la promotion et la vente de l'ensemble de l'offre pièces et équipements TP : pièces d'usure adaptables, pièces d'origine, équipements et accessoires d'engins de TP. Enfin, vous assurerez une veille concurrentielle sur votre secteur et réaliserez un reporting régulier sur votre activité.

Issu(e) de formation supérieure de niveau BAC+2 à BAC+5 dans le domaine de la vente, du commerce (BTS force de vente, BTS Technico-commercial, école de commerce etc.), vous avez acquis une solide connaissance technique dans le matériel TP. Vous devez avoir le sens du commerce, maîtriser la relation client et être force de négociation.

Le poste est à pourvoir dès que possible, en CDI, à temps plein à raison de 39h par semaine.

Salaire et avantages attractifs ! Envoyez votre CV et lettre de candidature, par courriel à cette adresse : recrutement@groupe-tetrama.fr.



La place d'une tortue
n'est pas dans une assiette !



INFO/CONTACT : 02 69 63 04 81

EN PARTENARIAT AVEC KWEZI

Annonces légales

Avis de constitution

Conseil & Audit

MOI

AK HOLDING
Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Au capital de 1.000 euros
Siège social : Route Nationale 1, ZI de KAWENI,
BP 7
97600 MAMOUDZOU
RCS MAMOUDZOU

Aux termes d'un ASSP en date du 21 octobre 2021 à MAMOUDZOU (97600), il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AK HOLDING

Siège : Route Nationale 1, ZI de KAWENI, BP 7 - 97600 MAMOUDZOU

Objet : la prise de participations au capital de petites et moyennes entreprises, ainsi que la gestion et l'animation de celles-ci à travers la participation active à la conduite de la politique du groupe ; toute mission de direction générale opérationnelle et technique, la mise à disposition de tous services de gestion transversale, assistance technique, financière et juridique ;

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 €

Gérant : Monsieur Akil KASSAMALY, demeurant au 69, Lot. Les Trois Vallées - Majicavo Lamir - 97690 KOUNGOU
Immatriculation au RCS de MAMOUDZOU

Avis de marché



ÉTABLISSEMENT
Ville de Mamoudzou (976)
Rue du Commerce
BP 01
97600 Mamoudzou
AVIS DE MARCHÉ SERVICES

Organisme acheteur : Ville de Mamoudzou (976)

Contact : Le Maire Mr Abdilwahedou SOUMAILA, Direction de la commande publique BOULEVARD HALIDI SELEMANI - BP 01, 97600 Mamoudzou, FRANCE.

Tél. +33 269665010.

Fax +33 269639134.

Courriel : commande-publique@mairiedemamoudzou.fr

r. URL : <http://www.mamoudzou.yt/vie-municipale/marches-pu-ablics>

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE

D'OUVRAGE POUR LA PROGRAMMATION ET LA MOBILISATION DE FONDS EUROPEENS

Type de marché : Services : Services juridiques

Lieu principal d'exécution : MAMOUDZOU 97600 MAMOUDZOU

Classification CPV : 79998000

Durée de validité des offres : 5 mois

Type de procédure : Procédure adaptée

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Date limite de réception des offres : Mardi 30 novembre 2021 - 12:00 Langue(s) pouvant être utilisée(s) : français.

Avis de marché BOAMP n° : 21-143406 (envoyé le 26 octobre 2021).

JE PROTÈGE
LES TORTUES
DE MAYOTTE

On les touche avec les yeux
Elles nous touchent avec le cœur !



Avis d'appel public à la concurrence



ÉTABLISSEMENT
SDIS (976)
ZI Kaweni
BP 711
97600 Mamoudzou
AVIS D'APPEL PUBLIC À
LA CONCURRENCE
TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur /
Entité adjudicatrice
Nom et adresse officiels
de l'organisme acheteur
SDIS (976), Ben Bacar
BACAR, Centre Kinga - ZI
Kaweni BP 711, 97600
Mamoudzou, FRANCE.
Tél : +33 269639400.
E-mail :
benbacar.bacar@sdis976.f
r.
Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur :
<https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s)
du pouvoir adjudicateur

Principale(s) Activité(s)
du pouvoir adjudicateur
/ de l'entité adjudicatrice
Secours

Description du marché
Objet du marché
LA PRESENTE CONSULTATION A POUR OBJET LA CONCEPTION-REALISATION EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU PLATEAU TECHNIQUE DU SDIS DE MAYOTTE A COTE DU CENTRE KINGA, A KAWENI, COMMUNE DE MAMOUDZOU

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
71335000

Caractéristiques principales

Les candidats doivent répondre aux exigences de base dans le cahier des charges. Toute variante pourra être étudiée par le maître d'ouvrage.

Type de marché
Travaux : Conception et exécution

Type de procédure
Procédure adaptée
Des variantes seront prises en considération : Oui
Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution
Durée en mois : 24 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai
Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
Vendredi 19 novembre 2021 - 12:00

Conditions relatives au marché

Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures : Voir le DCE

Critères d'attribution
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
1: valeur technique 65%
2: Prix 35%

Autres renseignements
Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

Date d'envoi du présent avis
26 octobre 2021

COURSE DE PNEUS

CHAMPIONNAT DE MAYOTTE 2021



MERCI! A tous les participants et à tous nos partenaires !



Une organisation :



En partenariat avec :



RÉSEAU ROUTIER : UN IMMENSE CHANTIER QUI CUMULE LES PROBLÈMES

La Nouvelle Route du Littoral ne sera sans doute pas finie avant 2027-2028

La Réunion s'est lancée dans un chantier titanesque avec la Nouvelle Route du Littoral qui doit relier la Possession à Saint-Denis en évitant la montagne et en passant en partie sur la mer. Coût d'origine du projet : 1,66 milliard, soit 133 millions le km pour 12,5 km de long. Néanmoins, les travaux débutés en 2013 rencontrent de grandes difficultés...

Depuis les premiers coups de pelle, il est permis de dire que les problèmes se sont cumulés pour la route du littoral. Tout d'abord, le maître d'ouvrage qui comptait se servir en agrégats sur un site précis, a été contraint de chercher une autre

carrière, mettant pendant des mois un sérieux stop arrêé aux travaux. C'est pourquoi, Vinci-Bouygues réclament entre 900 millions et 1,2 milliards d'euros de réparation...

Dernièrement encore, 775 blocs de bétons ont été jugés mal posés contraignant le constructeur à les réinstaller un à un lorsque la région Réunion se découvrirait au lendemain des élections un déficit de 1,481 milliard d'euros, faisant mettre un genou à terre à ses finances.

Sur le papier, la note s'alourdit chaque jour un peu plus lorsque l'ancienne route coûtait 400 millions d'euros par an en entretien. Le compte n'y est pas et la sécurité pas encore pour



les usagers dans la mesure où si la route devait être ouverte fin 2022 ou fin 2023, de gros retards vont être accusés. Il manque encore en effet près de 2,5 kilomètres de route à réaliser et

selon la présidente de la région Huguette Bello, le chantier ne devrait pas être achevé avant 2027-2028, soit 14 ans après son lancement. Le surcoût prévisionnel qui était estimé à

300 millions sur le devis initial, devrait ainsi encore s'envoler pour faire de cet axe, l'un des plus chers du monde (hors entretien)...

Samuel Boscher

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DES SALLES DE SIESTE INSTALLÉES À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Pour pallier le stress et la fatigue des étudiants bien souvent au bout du rouleau

La vie d'étudiant n'est pas un long fleuve tranquille et la crise de la covid n'a pas arrangé les choses, bien au contraire. Qui plus est, tous les étudiants ne vivent pas sur et dans le campus et viennent bien souvent de loin devant se rendre en cours via les transports en commun. De quoi user les organismes...

Le site universitaire de La Réunion ne se limite pas à Saint-Denis et s'étire dans l'île jusque dans le Sud au Tampon notamment. Nombreux sont ainsi les étudiants à devoir prendre les transports en commun pour se rendre en cours avec des trajets parfois très longs et fatigants.

A cela s'ajoute bien évidemment le stress et la fatigue de l'ensei-

gnement supérieur qui est exigeant. Les étudiants sont alors épuisés et ne parviennent plus à maintenir le cap et pour ceux qui ont la chance de vivre sur site, nombreux sont ceux à se plaindre des nuisances sonores et rencontrent des troubles du sommeil. Pas simple.

La problématique a été prise très au sérieux et la Direction de la vie étudiante et de campus (DVEC) et les bibliothèques universitaires (BU) de l'Université de La Réunion ont décidé de créer un nouveau service dédié au bien-être des étudiants.

En effet, deux salles de sieste, une dans le Nord (à la BU droit-lettres du campus du Moufia), l'autre dans le Sud (à la BU du Tampon) leur sont dé-



Photo : Le Quotidien

diées depuis hier, mardi 26 octobre 2021.

Il s'agit d'offrir aux étudiants un nouvel espace de repos "pour rêver, méditer ou pour une micro-sieste. Une pause assurément bienvenue pour leur

permettre de mieux travailler et d'être en meilleure forme" indique l'université. Ces salles de sieste sont ainsi équipées de fauteuils convertibles, de casiers à clé pour y déposer les affaires en toute sécurité et de petites tables.

L'accès est fermé et se fait sur simple présentation de la carte étudiante, pour une durée maximale d'une heure et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur.

Samuel Boscher

CULTURE : UNE POLITIQUE DE PROMOTION ET D'AIDES AUX ARTISTES DOMIENS

Le Centre National de la Musique met en place un fonds de 1 million d'euros dédié aux Outre-mer

Information et structuration professionnelle ; diffusion et mobilité, telles sont les thématiques prioritaires dégagées par le Centre National de la Musique qui met en place un fonds de 1 million d'euros dédié aux Outre-mer.

En effet, son comité stratégique Outre-mer s'est réuni à plusieurs reprises depuis l'été 2020 avec les directions des affaires culturelles de Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte et de La Réunion, afin de proposer des actions pour conduire l'action du CNM. Pour ce faire, le co-

mité composé d'une cinquantaine de personnes (artistes, producteurs de spectacles, responsables de salles, représentants des collectivités territoriales, fédérations et réseaux nationaux, etc), a dressé un premier constat préoccupant sur l'état de la filière de la musique et des variétés outre-mer et ce, en dépit d'une grande diversité et d'une forte vitalité artistique. Mayotte et ses artistes le savent parfaitement, les acteurs ultramarins doivent faire face à de nombreuses difficultés pour diffuser les artistes issus de leurs territoires. C'est aussi ce que constate le

Centre national de la musique qui indique de manière précise : " le modèle de soutien à ces métiers se révèle inadapté à leur situation, les condamnant à une forme d'isolement et ne leur permettant pas d'intégrer les systèmes vertueux de solidarité et de développement propres à la filière musicale." Le message a le mérite d'être clair et pour y remédier, le fond dédié de 1 million d'euros devra mettre en œuvre, dès la fin de l'année 2021, une série de mesures d'urgence avant d'engager en 2022 des dispositifs spécifiques aux



Outre-Mer. Parmi ces derniers, un soutien spécifique aux festivals ultramarins se déroulant de septembre 2021 à mars 2022 et visant à maintenir une activité de diffusion sur le territoire en contribuant au financement d'une ou plusieurs représentations garantissant de l'emploi artistique et

le lien avec les publics (programmation hors les murs, sites remarquables, parcours...). Les modalités opérationnelles des différents dispositifs (date de mise en ligne des formulaires, calendrier...) seront annoncées prochainement.

Samuel Boscher

FRANCE
PARE-BRISE
MAYOTTE

NE LAISSEZ PAS
UN IMPACT GÂCHER
VOTRE ÉMERVEILLEMENT.



100% LIVE
RDV
EN LIGNE
Franceparebrise.fr

**OUVERTURE
NOUVEAU
CENTRE !**

Une marque de Saint-Gobain

269 66 75 51

3 Impasse Confiance Kawéni • 97600 Mamoudzou
(derrière AS Autosécurité Contrôle Technique)

SANTÉ : UNE COOPÉRATION SANITAIRE USA-MADAGASCAR QUI SE POURSUIT

Les États-Unis livrent à Madagascar 336 000 nouvelles doses de vaccins

La campagne de vaccination se poursuit à Madagascar et ce, à travers tout le pays. Les autorités sanitaires sont mobilisées et trouvent pour ce faire des soutiens internationaux à l'instar de celui des États-Unis.

Depuis le début de la pandémie, la bannière étoilée s'est en effet beaucoup impliquée en devenant le plus grand donateur de vaccins COVID-19. Mais cela ne s'est pas limité à la seule fourniture de doses, et les programmes dans tout le pays pour protéger les agents de santé afin qu'ils

puissent éduquer leurs communautés, promouvoir une bonne hygiène, tester les patients, tracer les cas et administrer des vaccins ont également été activés.

Ainsi, en juillet dernier, les USA ont donné gratuitement plus de 300 000 doses et aujourd'hui, un autre lot de 336 000 doses du vaccin COVID-19 Johnson&Johnson, est mis à disposition, soit un total de plus de 630 000 doses.

“Ces vaccins sont sûrs, efficaces et éprouvés. Une vaccination généralisée rend Madagascar et le monde plus sûrs contre la menace des maladies infec-



tieuses. J'exhorte les gens à profiter de ces vaccins. Faites-vous vacciner. Protégez-vous, protégez votre famille et votre communauté. Et nous surmonterons ensemble cette pandémie” indique et justifie

l'ambassadrice américaine à Madagascar. La réouverture des frontières monte chaque jour un peu plus en puissance avec un retour des lignes internationales et le risque d'une nouvelle vague reste redouté malgré tous

les dispositifs mis en place. La vaccination demeure donc l'un des meilleurs moyens de lutte contre la maladie et si hier, la population était mitigée, elle adhère désormais totalement aux vaccins.

Samuel Boscher

MÉTÉOROLOGIE : UNE PERTURBATION FAIT SON APPARITION DANS LE BASSIN OCÉAN INDIEN

Une saison cyclonique 2021-2022 qui pourrait s'ouvrir rapidement

Traditionnellement, les saisons cycloniques débutent dans la zone océan Indien au 1er novembre, mais l'histoire nous a appris que la nature est capricieuse et que c'est elle qui décide quand le top départ doit être donné. Ainsi, il est permis de se souvenir d'Abela qui avait fait son apparition en juillet 2016.

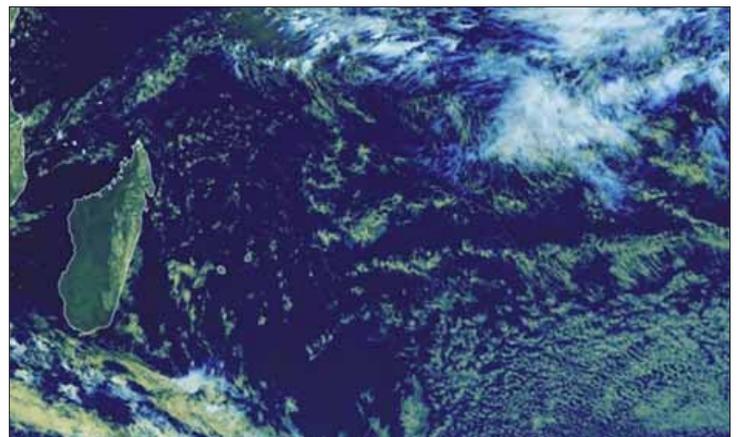
Mais le mois de novembre approche et une première perturbation est aujourd'hui suivie de près par les météorologues. En effet, une zone suspecte pourrait se transformer en tempête tropicale dans le

bassin.

Les ingrédients de formation sont réunis avec les températures qui grimpent et la configuration de talweg proche-équatorial (TPE) se constitue au Sud-Est de Madagascar.

Ainsi, certains modèles météo envisagent la formation d'un système dépressionnaire tropical de faible intensité en fin de semaine sur l'extrémité orientale du bassin.

Pas d'inquiétude cependant, les risques sont jugés modérés d'autant que le système pourrait atteindre difficilement le seuil de 34kt avant d'être gêné par un cisaillement de vent grandissant et à la présence d'air sec sur la partie occiden-



tale et équatoriale de la circulation. Par ailleurs, une cyclogénèse est prévue au sud-est de Madagascar entre jeudi et vendredi, mais là encore, l'évolution en système tropical n'est pas envisagée et le risque de développement d'une tempête tropicale

modérée est donc considéré comme négligeable. Néanmoins, la probabilité donnée constitue une estimation des "chances" de formation d'une tempête tropicale modérée sur le bassin au cours des 5 prochains jours. Elles

sont très faibles mais il conviendra de suivre la météo à compter de maintenant car la saison cyclonique est en approche et les spécialistes estiment qu'il pourrait y avoir entre 7 et 11 systèmes durant la saison à venir.

Samuel Boscher

La photo du jour



Il y a 10 ans jour pour jour, Mayotte avait été violemment secouée par 47 jours de manifestations contre la vie chère avec des barrages érigés aux quatre coins de l'île. Les heurts avec les forces de l'ordre avaient été nombreux et pendant des semaines la vie avait été paralysée. 10 ans plus tard, la vie chère reste toujours autant d'actualité et les mesures prises n'auront eu que peu d'effets...



Venez relever le défi du fundi !

Courses de laka

Plage de Bambo Ouest, commune de Bouéni

Dimanche 31 octobre





Le défi des jeunes fundis (de 14 à 18 ans) **Gratuit**
 Le défi des fundis adultes **20€ la pirogue**
 Le défi des fundis entreprises **60€ la pirogue**

Cinq points d'inscriptions

- Parc naturel marin : Centre d'affaires de l'aéroport à PAMANDZI - 02 69 60 73 65
- Association Laka de M'bouini, place Mariage à MAMOUDZOU - 06 39 05 27 08
- Maison des Jeunes et de la Culture à BOUÉNI - 06 39 23 85 59
- Association Laka de M'bouini à MTSAMBORO - 06 93 45 28 29
- Association Laka à BAMBO BEACH - 06 39 69 89 00

Renseignements : www.parc-marin-mayotte.fr
Tél : 02 69 60 73 65

La pirogue est fournie !

Dépêchez-vous ! Le nombre de places est limité !



Commune de Bouéni
Une fenêtre sur l'Océan






Jeux

BAROUD D'HONNEUR	PORT DE LA ROME ANTIQUE	QUI SE PROPAGE	HABILLEMENT	SAINT, LA VEILLE DE PAQUES
ET ENSUITE	COM-PLOTEUSE	ATOLLS	CON-TESTEE	
ADOPTA DEFINITIVEMENT		MONTRER DE L'ARDEUR (S')		
C'EST UN ORDRE				
CHAÎNE D'ACTUALITES	RANGÉE			
	BASE DE TRAVAIL POUR L'ÉCOLIER			
		DU SABLE ET DES CAILLOUX		DOTÉ D'UNE ONDULATION PERMANENTE
		ATTRAPÉ		
QUI A DU VECU			LÀ OÙ JE SUIS	
METTRE DES SKIS			DIRECTION	
				CE N'EST PAS NIM-PORTÉ QUI A LONDRES
AU GOÛT DU JOUR		L'ÉLEVEUR Y LOGE SES PORCS		
JOYEUSE-MENT REÇUE				
			VOILE IDÉALE POUR LA REGATE	
ILE QUI DONNE AUSSI LE TON		IL EST SUS-CEPTIBLE D'ÉCLA-TER		

SUDOKU

MOYEN

	1	4	5		7	9	3	
9		2		4		5		6
		6	3	2	9	1		
6	4		8		5	2		3
1	8		2		6			4
2			4	3				1
		8	7		1	3		
3	9					4		5
	2	1	9		4	8	6	

SUPÉRIEUR

9			7		8			
	7		4	6				9
	8						1	
5				3	2	8		
			4	8				5
	4	2	5					6
	1						2	
4			6	5		9	7	
		8	1					3

MOT MYSTÈRE

G	S	A	D	I	S	M	E	M	B	R	U	S	A
I	N	V	E	S	T	I	G	M	A	R	U	V	T
E	R	U	T	A	R	E	N	T	E	R	E	E	R
R	E	A	E	T	T	E	U	O	J	R	U	E	U
I	U	L	M	I	S	T	E	E	T	Q	L	L	L
A	Q	T	N	E	M	E	T	I	A	R	T	A	S
N	I	E	E	R	O	M	I	T	A	I	T	E	T
N	T	L	I	C	U	V	R	P	M	T	R	N	
O	C	U	E	E	S	E	O	E	I	U	T	E	E
I	A	C	M	R	P	N	L	U	O	C	U	C	I
T	D	A	I	X	E	T	Q	L	I	D	O	O	T
C	I	B	E	E	C	A	C	H	E	V	E	R	O
I	D	A	L	L	I	G	A	T	O	R	R	C	E
D	C	U	B	E	B	E	T	E	N	G	I	E	B

Rayez dans la grille les mots de la liste pour découvrir le MOT MYSTÈRE dont voici la définition : « **ELLE MÉRITE UNE RECONNAISSANCE** »

- | | | |
|--------------|---------|-------------|
| ABACULE | ÉCORCE | TARENTE |
| ACHEVÉ | EXPERT | TIERCER |
| ALLIGATOR | INVESTI | TIMORÉ |
| AVERTI | JOUETTE | TRAITE-MENT |
| BEIGNET | MEMBRU | ULMISTE |
| BÉOTIEN | PARLER | ULTIME |
| BICEPS | PICORÉ | VENTAGE |
| BLEIME | QUINTAL | VOUIVRE |
| CÉRÉALE | RATURE | |
| CLOUTÉS | RUELLE | |
| CUBÈBE | SADISME | |
| DICTIONNAIRE | STIGMA | |
| DIDACTIQUE | SURJET | |
| | TAQUET | |

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTELEMENT

- I. Ne prendra jamais de grands airs.
- II. Voisin de la marjolaine. Lettre grecque.
- III. Considération distinguée.
- IV. Interjection. Pratiques ancestrales.
- V. Langue du Laos. Sorti tout droit.
- VI. Naïf.
- VII. Font de beaux rêves. Thymus de veau. Lentilles.
- VIII. On y mange dessus. Volatile à part.
- IX. Cours supérieur. Sans trouble notoire.
- X. Aridité.

VERTICALEMENT

- A. Ils font la leçon.
- B. Bœuf sauvage. Canton de l'Hérault.
- C. Tuyau. Hantise des ados.
- D. Gouffre du Quercy. Un gars de la narine.
- E. Arbrisseau arabe. Poisson.
- F. Paresseux. Être autrement. Conjonction.
- G. Dynastie chinoise. Large tranche.
- H. Classement avec suite. Virages.
- I. Poissons. Roues de poulies.
- J. Célébre chevalier. Martyre à Cologne.

SOLUTIONS DU JOUR

OR, G, TSIN, ÈRE, H, TRI, STEMMS, I, THONS, REAS, J, EON, URSULE.

VERTICALEMENT
 A. MORALISTES, B. URE, ANIANE, C. SIPHON, BAC, D. IGUE, ORL, E. QAT, SCIÈNE, F. UNAU, ES, VII, SI, RIS, ERS, VIII, TABLE, ÈMEU, IX, ENA, NORMAL, X, SÈCHERESSE.

HORIZONTELEMENT
 I. MUSQUETTE, II. ORIGAN, RHO, III. RÉPUTATION, IV. HÉ, US, V. LAO, ISSU, VI. INNOCENT.

MOT MYSTÈRE : GRATITUDE

5	2	1	9	3	4	8	6	7
3	7	9	6	8	2	4	1	5
4	6	8	7	5	1	3	2	9
2	9	5	4	7	3	6	8	1
1	8	3	2	9	6	7	5	4
6	4	7	8	1	5	2	9	3
7	5	6	3	2	9	1	4	8
9	3	2	1	4	8	5	7	6
8	1	4	5	6	7	9	3	2

SUPÉRIEUR

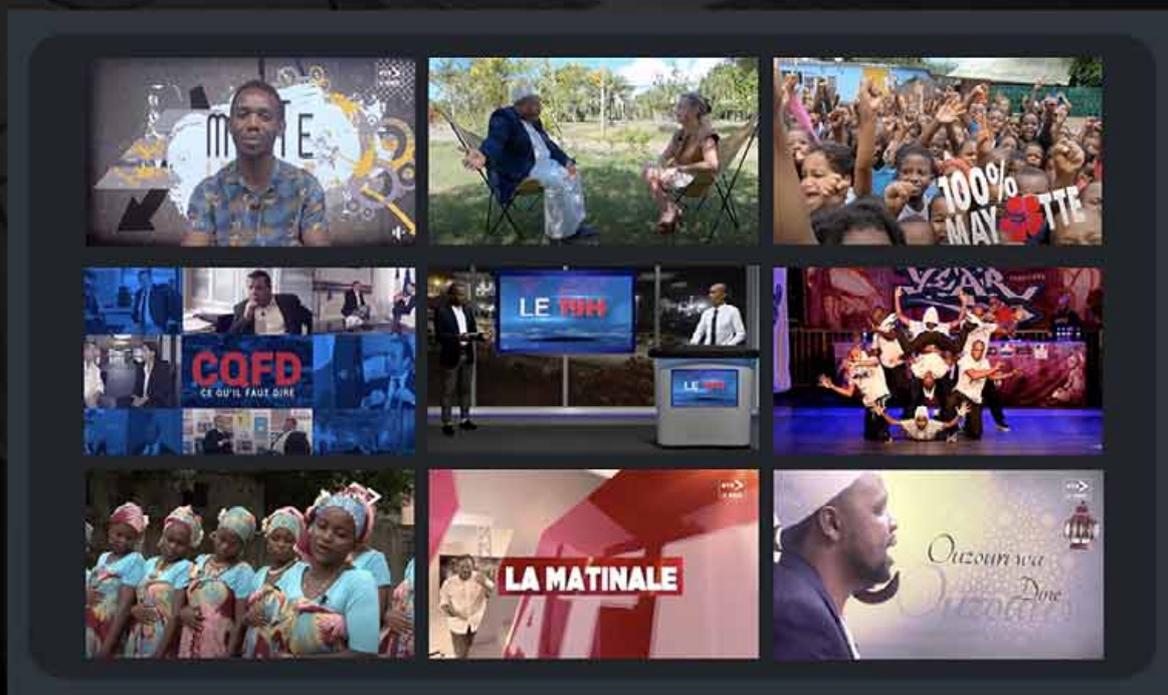
7	5	8	2	1	9	4	6	3
4	2	3	6	5	8	9	7	1
6	1	9	7	3	4	5	2	8
8	4	2	5	9	7	1	3	6
1	3	6	4	8	2	7	9	5
5	9	7	1	6	3	2	8	4
3	8	4	9	2	5	6	1	7
2	7	1	8	4	6	3	5	9
9	6	5	3	7	1	8	4	2

UNIVERSAL JEUX 04 91 27 01 16

Précision pratique

Pour jouer aux mots fléchés ou au Sudoku présents sur cette page, il convient de télécharger l'application Acrobat Reader (version gratuite) et d'utiliser le mode crayon de la plateforme qui permettra de remplir les cases souhaitées.

KTV 



CHAÎNE 25

SUR LES OFFRES

CANAL+